

TRAIT D'UNION SAINT-PIAT et ses Hameaux

N° 62 - septembre 2007
Bulletin Communal d'Information

EDITO

Après quelques mois d'absence, vous voici à nouveau en possession de notre journal d'information.

Depuis sa dernière parution, bien des événements se sont déroulés dans notre commune.

Tout d'abord, Maryse MACHARD est notre nouvelle secrétaire de mairie depuis le printemps. Elle est secondée dans sa tâche par Anthony LATOUR à raison de 7 heures hebdomadaires.

En ce début du mois de septembre, un nouvel employé a été embauché, Davis ALLEMANT, spécialisé dans les espaces verts et massifs de fleurs, il renforcera l'équipe actuelle.

Je souhaite la bienvenue à ces nouveaux visages et bonne réussite dans leur fonction. J'en profite pour remercier la 1^{ère} Adjointe d'avoir assuré le secrétariat durant deux mois.

.../...

Les travaux communaux ou intercommunaux sont toujours d'actualité. Vous lirez dans les pages suivantes quelques articles parlant de l'assainissement. Aujourd'hui, il fonctionne pour les personnes de la 1^{ère} tranche.

La Rue Saint Just a été modifiée. Une allée piétonne améliore la sécurité de tous. Ce programme est quasiment terminé.

La Rue du Luxembourg va être mise en sens unique. Ce projet a été retardé par le cheminement des arrêtés et les travaux de la Rue Verte. En effet, dans cette rue, se réalise actuellement l'enfouissement des réseaux. Ce programme part de l'Arsenal des Pompiers jusqu'au "stop" de la Gare, ainsi que le tour de l'Église et la Place René Quentin.

Le chantier de réhabilitation du Presbytère est commencé depuis juin dernier comme vous avez pu le constater et respecte le permis de construire autorisé. Là aussi, l'attente fut longue...

Les bouleaux situés au Monument aux Morts vont être abattus et ce, pour la cérémonie du 11 novembre prochain.

Comme vous le constatez à Saint Piat, il y a toujours des projets en étude ou en cours de réalisation, cependant la législation ne m'autorise pas à vous les présenter maintenant considérant qu'à compter du 1^{er} septembre toute information relative à des projet à venir serait une publicité électorale.

Bonne lecture.

Jean-Pierre BINET - Maire.

Il y a quelques semaines Robert Chotard nous quittait.

Très connu à Saint Piat, il a été pendant trois mandats Conseiller Municipal, entretenant quelques jardins et propriétés chacun avait l'habitude de le voir dans les rue. Sa passion était la chasse, son engagement de tous les instants, sa constance et sa présence à chaque cérémonie aux Monuments aux Morts en tant qu'ancien combattant ont fait de Robert, l'homme faisant partie de notre vie, de la vie du village.

Une pensée pour honorer sa mémoire.

Jean-Pierre Binet.

Veillez nous excuser pour le retard apporté à la distribution du « Quoi de neuf » du mois de juin. Celui-ci est du aux congés annuels de notre porteuse de plis.

L'élection présidentielle à Saint Piat

Les électeurs de Saint Piat, comme partout en France et même encore plus qu'ailleurs, se sont beaucoup mobilisés pour la dernière élection présidentielle. Près de neuf électeurs inscrits sur dix ont été voter lors des deux scrutins des 22 avril et 6 mai 2007. Le taux de participation a été exactement de 88,7 % au deuxième tour, pratiquement un record ! Comme on peut le constater pour tous les scrutins, la participation de la commune a été supérieure de trois points par rapport à la moyenne nationale.

Pour quels résultats ? Il n'y a guère de surprise : le scrutin à Saint Piat est conforme à ce qu'il est ailleurs. Mais il était intéressant à suivre car la commune a souvent donné de bons scores aux candidatures centristes dans diverses élections. Le petit suspense portait donc sur les performances de François Bayrou au premier tour et sur les reports de voix centristes au deuxième tour.

Au premier tour, Saint Piat se singularise en effet par le très bon score de François Bayrou, qui obtient 22,7 % des suffrages soit quatre points de plus que dans le reste du département et en France, ce qui le place au deuxième rang derrière Nicolas Sarkozy dont le score est légèrement inférieur au résultat national. Le décalage est encore plus net pour Ségolène Royal qui arrive seulement en troisième position avec un résultat de presque six points inférieur au niveau national (20 % des suffrages à Saint Piat contre 25,9 % en France). Les performances des autres candidats sont également légèrement différentes. Comme on le constate pour les autres élections, le score du candidat du Front National n'atteint pas à Saint Piat le niveau qu'il obtient dans le reste du département. A l'inverse, Saint Piat donne une prime aux candidats de la gauche extrême qui obtiennent globalement un meilleur résultat qu'au niveau national (12,6 % contre 10,6 %).

Si l'on raisonne globalement droite contre gauche, en additionnant de façon arbitraire (puisque tous les candidats n'ont pas donné de consigne de vote pour le deuxième tour) les voix des candidats qui se réclament de la droite et ceux qui s'affichent à gauche, les candidats de droite obtiennent globalement 43,5 % des suffrages et ceux de gauche 32,66 %. Un écart important de près de onze points mais aucun camp ne dispose à lui seul de la majorité absolue. La clef du deuxième tour, plus encore à saint Piat qu'ailleurs, résidait donc dans le report de voix des électeurs du candidat centriste. Si l'on reprend les analyses faites au niveau national, on peut considérer que sept électeurs sur dix du Front National et de Philippe de Villiers se sont reportés sur Nicolas Sarkozy au deuxième tour, ce qui porte le tout (Sarkozy 1^{er} tour + FN et du MPF) à 39,4 %. Soit une avance importante sur la candidate socialiste mais pas suffisante pour garantir la victoire de Nicolas Sarkozy puisque les voix centristes pouvaient faire basculer le résultat final. Le score obtenu par le Président de la République à Saint Piat, soit 56,5 %, a donc été obtenu par le report majoritaire des voix centristes en sa faveur. On peut estimer que les deux tiers des électeurs de François Bayrou se sont reportés sur Nicolas Sarkozy au deuxième tour.

Nicolas-Jean BREHON,
Conseiller Municipal.

Comparaison des résultats à l'élection présidentielle de 2007 à Saint Piat, dans le Département, et en France
(en pourcentage des suffrages exprimés)

| Candidat | Saint Piat | | Eure et Loir | | France | |
|-------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| | 1 ^{er} tour | 2 ^o tour | 1 ^{er} tour | 2 ^o tour | 1 ^{er} tour | 2 ^o tour |
| N. Sarkozy | 29,85 | 56,52 | 33,13 | 58,16 | 31,18 | 53,06 |
| J-M Le Pen | 9,82 | | 12,25 | | 10,44 | |
| P. de Villiers | 3,83 | | 3,21 | | 2,23 | |
| Ss total droite | 43,5 | | 48,59 | | 43,85 | |
| Bayrou | 22,70 | | 18,21 | | 18,57 | |
| S Royal | 20,03 | 43,48 | 22,15 | 41,84 | 25,87 | 46,94 |
| O. Besancenot | 4,85 | | 4,04 | | 4,08 | |
| M-G Buffet | 3,70 | | 1,35 | | 1,93 | |
| D. Voynet | 1,53 | | 1,41 | | 1,57 | |
| A. Laguiller | 1,28 | | 1,49 | | 1,33 | |
| J. Bové | 0,89 | | 0,95 | | 1,32 | |
| G. Schivardi | 0,38 | | 0,44 | | 0,34 | |
| Ss total gauche | 32,66 | | 31,84 | | 36,44 | |
| Frédéric Nihous | 1,15 | | 1,36 | | 1,15 | |

Les élections législatives à Saint Piat

Les électeurs ont été appelés à nouveau à voter les 10 et 17 juin pour les élections législatives cette fois. Une certaine lassitude après plusieurs mois de campagne, un enjeu moindre que le scrutin présidentiel laissaient craindre une forte abstention. 68,2 % des inscrits se sont pourtant déplacés. Une belle performance de sept points au dessus de la moyenne nationale !

L'élection législative se présentait a priori comme une élection de routine. Cela n'a pas été le cas.

Pour le premier tour, le petit suspense portait sur le résultat du candidat du MoDem, le nouveau parti de François Bayrou. Ce dernier avait réalisé un très bon score lors du premier tour des présidentielles et tout était possible. Mais M. Eric CHEVÉE ne réussit pas à capitaliser les voix de son président. Il n'obtient que 17,5 % des voix, soit cinq points de moins que François Bayrou, un résultat dans la moyenne de la circonscription qui le disqualifie pour le deuxième tour. En effet, un candidat ne peut rester au deuxième tour que s'il obtient le suffrage d'au moins 12,5 % des inscrits. A Saint Piat, il lui aurait fallu 112 voix. Il n'en a eu que 106. Un écart infime qui se confirme au niveau de la circonscription. Il n'y aura donc pas de triangulaire. Le second tour se jouera entre Jean-Pierre GORGES, qui bénéficie de la traditionnelle prime au sortant et arrive largement en tête avec toutefois un score légèrement inférieur à la moyenne de la circonscription, et Françoise VALLET, la candidate du PS. Cette dernière réalise un meilleur score que la candidate à l'élection présidentielle. Le nombre de voix est très proche du score de Mme ROYAL au premier tour de l'élection présidentielle (146 pour Mme VALLET contre 157 pour Mme ROYAL) mais comme, globalement, il y a eu beaucoup moins de votants, un même nombre de voix donne une proportion plus importante. Les autres candidats n'obtiennent que des résultats très faibles.

Le duel classique droite/gauche du deuxième tour donnait a priori l'avantage à Jean-Pierre GORGES. En fait, celui-ci n'obtient la victoire que d'extrême justesse avec une avance à Saint Piat de seulement trois voix : 279 voix contre 276 pour sa concurrente. L'écart est encore plus mince au niveau de la circonscription puisqu'il est seulement de 59 voix sur plus de 51.000 votants : une proportion de à peine un pour mille! A Saint Piat, le député sortant n'a amélioré son score que de 48 voix par rapport au premier tour (279 contre 231) tandis que la candidate socialiste engrangeait 130 voix de plus (276 contre 146). Ce résultat s'explique par deux phénomènes. Tout d'abord, les électeurs n'étaient pas tout à fait les mêmes qu'au premier tour. Il y a eu à la fois une certaine démobilisation des électeurs du premier tour et mobilisation des électeurs qui ne s'étaient pas déplacés le premier dimanche et qui ont voté pour la candidate socialiste au second tour. Ensuite, les reports de voix ont été très différents selon les candidats. Il y a eu un très bon report des voix à gauche et un report massif des voix de CHEVÉE sur la candidate socialiste, alors que Jean-Pierre GORGES n'avait en fait pratiquement aucune réserve. Le noyau dur du Front National ne s'est pas reporté sur le candidat de l'UMP. On notera également l'importance des votes blancs et nuls : 26 au deuxième tour contre 7 au premier tour. Jamais au village, une élection n'avait été aussi serrée.

Nicolas-Jean BREHON,
Conseiller Municipal.

Résultats comparés des élections législatives à Saint Piat, dans la première circonscription d'Eure et Loir et en France
(en % des suffrages exprimés)

| candidats | Saint Piat | | Circonscription | | France | |
|---|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| | 1 ^{er} tour | 2 ^o tour | 1 ^{er} tour | 2 ^o tour | 1 ^{er} tour | 2 ^o tour |
| Taux de participation | 68,2 | 64,6 | 60,3 | 60,3 | 61 | 60 |
| J-P Gorges ou UMP | 38,12 | 50,27 | 40,73 | 50,06 | 45,7 | 47,8 |
| F. Vallet ou PS | 24,09 | 49,73 | 24,98 | 49,94 | 27,7 | 46,06 |
| E. Chevée ou MoDem | 17,49 | | 18,18 | | 7,9 | |
| G. Delvallée ou FN | 6,27 | | 5,25 | | 4,7 | |
| C. Epineau ou Verts | 3,30 | | 3,73 | | 3,3 | |
| M. Dameron MJ Aubert ou extr. gauche | 5,13 | | 3,64 | | 3,5 | |
| L. Geollot ou PCF | 3,96 | | 1,96 | | 4,5 | |
| K. Garreyn ou divers | 1,65 | | 1,53 | | 2,8 | |

Le marché du dimanche

Il s'appelle Nunes. Nunes Victorino. Il a toujours sa casquette à carreaux vissée jusqu'aux yeux, un pull vert à grosses côtes. Il règne sur un étal de 6 mètres de long, et le dimanche, il se lève à 4 heures et demi du matin pour être là, dès 8 heures sur la place du village. Il est courageux Nunes. Quinze ans qu'il vient chaque dimanche à Saint Piat pour vendre ses fruits et légumes. Quinze ans qu'il vient avec son camion ou sa remorque pour installer ses 500 kg de matériel et de marchandises. Il en a vu passer des collègues qui comme lui se sont installés sur la place du village, le dimanche : deux poissonniers, un boucher, deux charcutiers, et même un fromager et un fleuriste. Tous ont essayé. Mais à part M. BIGOT, le charcutier de Grogneul qui était lui aussi un courageux du dimanche, aucun n'a tenu très longtemps. Seul Nunes est resté, grâce à sa petite clientèle de fidèles, environ une quinzaine de personnes et autant de clients irréguliers. C'est un peu juste pour bien vivre mais bon, il fait avec.

Il en a vu d'autres, Nunes. Arrivé du Portugal en 1967, il a bricolé à droite, à gauche, travaillant à la cueillette des fraises ou des champignons, puis maçon, comme beaucoup de ses compatriotes doués pour ce métier. Puis il est devenu maraîcher ambulancier. Lors de la grande tempête de 1999, en partant du village, sa remorque s'est retournée. Un gros coup de frayeur. En ce temps là, sa femme, Vera, travaillait avec lui. C'est fini tout ça. Elle ne peut plus l'accompagner. Une erreur de diagnostic, un défaut de prescription, une maladie de circulation du sang prise en charge trop tard, on ne sait pas, mais alors qu'elle était soignée pour l'asthme et un œdème, elle s'est retrouvée à l'hôpital dans le coma avec un début de gangrène à la jambe. Amputation. Une fois, deux fois. La jambe gauche et les doigts du pied droit... Quand le sort s'acharne... Il en a vu d'autres, Nunes.

En août, il prendra sa retraite. Si vous voulez le saluer et lui souhaiter bonne chance, il vous reste un mois : jusqu'en août, il sera là, le dimanche matin, place du village. Merci Nunes, Merci Vera. Merci à tous ceux qui, comme eux, ont donné vie au petit marché de Saint Piat.

Nicolas-Jean BREHON,
Conseiller Municipal.

SPANC

La Loi sur l'Eau et son arrêté du 6 mai 1996 ont fixé les modalités du contrôle que doivent désormais effectuer les collectivités ou leurs formes de regroupement sur le fonctionnement des installations d'assainissement non collectif, cette mesure devant prendre effet au 31 décembre 2005.

Au vu de quoi, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon, dont fait partie Saint-Piat (avec pour mémoire les communes de Bouglainval, Chartainvilliers, Houx, Maintenon, Mévoisins, Pierre, Soulaire, Villiers le Morhier et Yermenonville) en sa séance du 12 décembre 2005 a décidé de procéder à une modification de ses statuts afin de prendre compétence en matière de contrôle des installations individuelles.

"La Communauté de Communes crée et gère le service chargé des installations individuelles d'assainissement existantes et nouvelles ; elle peut procéder à toutes études (notamment diagnostic), ainsi qu'à des contrôles de réalisation, de conformité, de bon fonctionnement et d'entretien de celles-ci".

Ces contrôles constituant un véritable « état des lieux » devront permettre de repérer les défauts de conception et d'usure des ouvrages, d'apprécier les nuisances éventuelles engendrées par les dysfonctionnements et d'estimer si l'état de l'installation doit faire ou non l'objet de travaux de réhabilitation ceci afin d'éviter les atteintes à la santé publique, à l'environnement par pollution et autres nuisances de voisinage.

Toute installation non incluse dans un plan de zonage pour une conversion en assainissement collectif sous 5 ans est concernée.

A ce jour un cahier des charges et un règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ont été élaborés par la Commission chargée de la protection de l'environnement et rentreront prochainement en vigueur après certification par les services de légalité de la Préfecture. Il sera alors procédé à un appel d'offre pour choisir le bureau d'étude qui procèdera sur place aux diagnostics dans le respect du règlement communautaire.

D'après les études effectuées dans les collectivités engagées plus en avant dans le processus, 90% des installations individuelles sont défectueuses, non entretenues réglementairement ou simplement hors norme pour ne pas dire parfois inexistantes.

Il est rappelé qu'en ce qui concerne l'entretien seul, il est impératif de vidanger les fosses toutes eaux tous les 4 ans afin d'éviter non seulement les débordements mais aussi d'assurer la pérennité du dispositif à l'aval en empêchant le colmatage de la zone filtrante. Le pré-filtre et le bac dégraisseur doivent être vérifiés au moins 3 fois l'an et nettoyés autant que de besoin.

Vos élus chargés de ce dossier se tiennent à votre disposition sur rendez-vous en mairie pour tous renseignements complémentaires.

Henri LAIZÉ,
Conseiller Municipal,
Délégué de la Communauté de Communes
des Terrasses et Vallées.

Union Locale des Anciens Combattants de Saint-Piat

Nos activités :

En cette fin du mois de janvier 2007, les anciens combattants de Saint-Piat ont tenu leur traditionnelle assemblée générale. Après avoir rendu hommage aux membres disparus au cours de l'année passée en respectant un instant de recueillement, le bureau a présenté le bilan de ses nombreuses activités, qui furent possible grâce à une saine situation financière.

Malheureusement, on en peut que regretter d'année en année la baisse constante et inéluctable du nombre des adhérents et cette situation devient de plus en plus préoccupante.

En ce printemps 2007, au Coudray, le bureau des anciens combattants de Saint-Piat assiste à l'assemblée générale de la Fédération Départementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre présidée par Gilbert Ferron. Lors de l'assemblée générale, la fédération a répondu favorablement aux questions posées par le député-maire de Chartres au sujet du chemin de la Mémoire. Les administrateurs en profitent pour rappeler leur attachement à la création d'un musée des guerres à Chartres.

Les cérémonies patriotiques :

19 mars 2007 : on célèbre à Saint-Piat le 45^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, aux cotés des anciens combattants d'Afrique Française du Nord de la FNACA. Nous sommes d'autant plus attachés à cette cérémonie patriotique qu'un enfant de Saint-Piat, François Lefèvre, est tombé lors de ce conflit.

8 mai 2007 : on commémore dans nos trois communes la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Après les dépôts de gerbes accompagnés des sonneries réglementaires, nous avons respecté tous ensemble un instant de silence, en mémoire de toutes les personnes mortes durant ce conflit. Les cérémonies se sont conclues par le traditionnel vin d'honneur offert par les trois municipalités.

18 juin 2007 : Maintenon, célébration du 67^{ème} anniversaire de l'appel du Général De Gaulle.

Prochaines cérémonies du souvenir : 15 août à Saint-Piat, et le 11 novembre.

Une grande figure de la Libération de Saint-Piat : Raymond VAUVILLIER.

Après vous avoir présenté dans le numéro de janvier 2006 de *Trait d'Union*, le résistant Robert POISSON, nous allons rappeler la mémoire de Raymond VAUVILLIER, tombé lors des conflits de la Libération de notre village, le 16 août 1944. Pour cela, nous avons contacté l'historien Jean-Jacques FRANCOIS, bien connu des lecteurs de *Trait d'Union*, puisque ce dernier est l'auteur de nombreux ouvrages tels que "*Au temps des vignes et des vignerons du Pays Chartrain, La guerre de 1939-40 en Eure et Loir*", et, avec son épouse Madame Colette FRANCOIS-DIVE, fille du résistant Raymond DIVE, "*De la Résistance à la Libération*". Cet ouvrage remarquable nous fut précieux, car il nous a apporté de nombreuses informations sur les faits de Résistance Raymond et d'Yvonne VAUVILLIER. Qu'il nous soit permis ici de remercier très chaleureusement Monsieur Jean-Jacques FRANCOIS pour les nombreuses informations qu'il nous a aimablement communiquées.

Raymond VAUVILLIER 1901-1944

Raymond VAUVILLIER est né à Corneilles (Val d'Oise) le 15 octobre 1901. son père Jules, installé à Villemomble, était mandataire à la criée de La Villette. Il s'installa à Saint-Piat, rue de la République comme artisan boucher. Il y épousa Yvonne GALLE le 8 novembre 1943. Madame VAUVILLIER est née à Paris dans le 14^{ème} arrondissement, le 13 octobre 1909, et ses parents étaient domiciliés à

Chartainvilliers. Monsieur et Madame Raymond VAUVILLIER, animés d'un fort sentiment patriotique, s'engagèrent très rapidement dans la Résistance. Grâce au témoignage de Raymon PICOURT, pharmacien à Chartres, qui a dirigé un réseau de Résistance, nous apprenons que Monsieur et Madame VAUVILLIER ont accueilli pendant l'occupation trente-trois aviateurs, notamment James E. FIELD. Michel BLAISE, ancien chef de gare de Pont-Sous-Gallardon, et auteur de nombreuses recherches historique sur la Résistance locale rappelle que les VAUVILLIERS avait recueilli l'aviateur après que l'avion de ce dernier se soit écrasé à Ecrosnes.

Outre l'aide apportée aux alliés, Jean-Jacques FRANCOIS précise dans son ouvrage sur la Résistance en Eure et Loir que "le record des destructions massives appartient à VAUVILLIER et à sa femme" ce qui met en valeur leur patriotisme et l'importance de leurs actions pour libérer notre région du joug allemand. Le couple VAUVILLIER devint le moteur du groupe de résistance de Saint-Piat du secteur Nord de l'Eure et Loir rattaché au Mouvement Libération. A l'approche des troupes américaines débarquées sur les cotes normandes le 6 juin 1944, les VAUVILLIERS multiplièrent les opérations. C'est ainsi qu'ils piégèrent un convoi allemand en provenance du Front de l'Atlantique. Les dégâts furent considérables et on dénombra 5 morts et de nombreux blessés. Une autre fois le couple VAUVILLIER fit preuve d'un grand courage et d'une grande audace en faisant exploser deux citernes d'essence en plein après-midi place Drouaise à Chartres, pourtant bien gardée par les soldats allemands. A Saint-Piat, ils piégèrent, route de Chartainvilliers, un autobus parisien occupé par des soldats allemands en déroute. Le 16 août 1944, Raymond VAUVILLIER et Robert POISSON trouvèrent la mort pendant les combats de la Libération de Saint-Piat, en attaquant des soldats allemands retranchés dans une propriété de Dionval. Leurs obsèques furent célébrées quelques jours plus tard en l'église de Saint-Piat. Raymond VAUVILLIER fut inhumé au cimetière de Chartainvilliers. Il repose sous une pierre tombale où est gravée une Croix de Lorraine, emblème de la Résistance et de l'Espérance. A titre posthume, VAUVILLIER sera élevé au grade de Lieutenant FFI.

Comme le rappelle Raymond PICOURT, Raymond VAUVILLIER et son épouse méritent toute notre admiration et notre gratitude. Lors des cérémonies du 26 août 1964 pour le vingtième anniversaire de la Libération de Paris, le Général De Gaulle rendit hommage aux hommes comme Raymond VAUVILLIER et Robert POISSON lorsqu'il déclara : "Ce fut naguère, le service et ce sera, pour toujours, l'honneur de la Résistance d'avoir voulu faire d'un pays prostré, humilié et opprimé, tel que l'était la France à la suite du désastre et de la capitulation, un peuple belligérant, fier et libre".

Le bureau des Anciens Combattants de Saint-Piat

Nous regrettons de ne pas avoir pu trouver une photographie de Raymond VAUVILLIER et de son épouse. Si certains d'entre vous détenaient un cliché, il serait intéressant de le publier dans le journal communal. Dans ce cas, contactez le vice-président au 02-37-32-35-31.

Enfin pour approfondir cette période de notre histoire locale, nous ne pouvons que vous recommander la lecture des ouvrages de Jean-Jacques FRANCOIS et de Roger JOLY, ainsi que les articles de Michel BLAISE publiés dans le journal communal de Gallardon.

CLUB DE LA VALLEE

Rétrospectives

2006

Début janvier, présentation des vœux du Président aux membres de l'association suivie d'une galette des rois. L'assemblée générale du Club s'est tenue au mois de février avec les élections pour le renouvellement du bureau par moitié. Voici la composition du bureau :

| | |
|------------------------------|---|
| <i>Président</i> | LESCA Maurice |
| <i>Vice Président</i> | VALARCHER René |
| <i>Trésorière</i> | RODANGE Michèle |
| <i>Secrétaire</i> | CHOTARD Régine |
| <i>Secrétaires adjointes</i> | ANDRE Gisèle – VALARCHER Odette |
| <i>Membres actifs</i> | GAUTHIER Josette – COURTAUX Marinette – LIRON Françoise |

A l'occasion de la Chandeleur, organisation d'un goûter de crêpes maison accompagnées de cidre.

Au mois de mars nous avons organisé pour la première fois, un super loto qui a attiré de nombreux joueurs. Notre après-midi dansant animé par l'orchestre Denis JOUVERT à obtenu un beau succès.

Au cours du mois de mai, l'ensemble des adhérents a participé à un buffet campagnard suivi d'un loto.

Au mois de juin, nous avons organisé une sortie à Provins, cité médiévale : une immersion au moyen Age. Egalement, au cours de ce mois le club a participé à la Brocante.

Un pique-nique a réuni les membres du Club à la salle des fêtes au début du mois de juillet.

Le mois de novembre a été marqué par notre exposition-vente des travaux confectionnés par les membres du club ainsi que le concours de belote ; ces deux manifestations ont obtenu un franc succès.

Une sortie au théâtre de la Renaissance à Paris pour voir la pièce "Si c'était à refaire" au mois de décembre ainsi que notre traditionnel repas ont clôturé une année 2006 bien remplie.

2007

Suite à la traditionnelle présentation des vœux par le Président au cours du mois de janvier, le renouvellement pour moitié des membres du bureau qui ont tous été reconduits s'est déroulé au mois de février.

La Chandeleur et ses crêpes, le super loto, notre après-midi dansant ainsi que le buffet campagnard ont été les principales animations de notre association pour ce début d'année.

Venez nous retrouver au Club de la Vallée, où il fait bon se retrouver entre amis dans une ambiance cordiale et chaleureuse le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à la Salle des Fêtes de Saint-Piat.

Maurice LESCA,
Président.

INAUGURATION DE LA STATION D'EPURATION

La station d'épuration du Syndicat des Eaux de Saint-Piat/Mévoisins a été inaugurée le 15 mars en présence des élus du Conseil Général, du représentant de la Préfecture d'Eure-et-Loir, du député-maire de Chartres, de Monsieur CORNU, sénateur, des maires et élus des deux communes concernées ainsi que de ceux de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées, des représentants de la DDAF et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, entre autres.

Cette manifestation a marqué la concrétisation d'un projet en gestation dans l'esprit d'un certain nombre de nos concitoyens depuis plusieurs décennies. En 1978 un des deux maires ayant consulté son conseil sur l'opportunité de tels travaux, le montant de ceux-ci avaient été estimés à l'équivalent de 610.000 Euros. A ce jour il en a coûté plus du double.

Le marché a été passé sous forme d'appel d'offres sur performance pour une station de 2.500 équivalent/hbt avec traitement de la boue activée permettant d'obtenir un taux de siccité de 30 % autorisant sa mise en bio compostage par l'unité du SIR de Rambouillet.

L'entreprise TERNOIS Epuration, dont le siège est à Chartres, a été adjudicataire du marché. Compte tenu de l'implantation de cette unité construite sur une parcelle située en site inscrit en zone inondable, une attention particulière a été portée à son intégration dans le site. L'aspect extérieur a nécessité l'emploi de matériaux adaptés (couleur des tuiles plates, couleur des crépis...) et l'orientation du bâtiment Nord-Sud afin qu'en cas de crue l'écoulement des eaux soit facilité dans le sens du courant de la rivière, les équipements techniques et de contrôle ont été regroupés sur un entresol.

Pour que la station puisse fonctionner dans de bonnes conditions en attendant des conditions normales, un minimum de 20 % des abonnés devaient être raccordés à la première tranche du réseau, ceci afin d'obtenir une quantité suffisante d'effluents à traiter.

Le zonage de cette première tranche a été défini par les élus des deux communes concernées. Pour Saint-Piat : la rue Robert Poisson de l'avenue de la gare à l'angle de la rue Jean Moulin, les habitations du bas de l'avenue de la gare, de la rue Verte, de la rue du Luxembourg et de la rue Saint Just. Les usagers concernés et intéressés ont pu bénéficier pour se faire d'une subvention de 45 % en provenance pour l'essentiel de l'Agence de l'Eau Seine Normandie puis du Conseil Général. La DDAF a été retenue comme maître d'œuvre. Le règlement d'assainissement et la convention passée avec le syndicat sur la base du volontariat ont été remis aux usagers ayant signé.

Une enquête publique a été diligentée et suite à un rapport favorable, la déclaration d'intérêt général a été prononcée par autorisation préfectorale, dérogeant au Code de la Santé Publique et autorisant le syndicat à intervenir en secteur privé.

Suite à une étude comparative des différentes méthodes de collecte des eaux usées, sur le plan technique comme économique, une solution alternative a été retenue pour les propriétés situées en fond de vallée où les terrains sont inondables, peu consolidés et où la nappe phréatique avoisine souvent les moins d'un mètre de profondeur. La technique du "ramifié sous pression" a impliqué la pose d'une cuve dite poste de refoulement équipé d'une pompe de marque Grundfos restant la propriété du syndicat. Sur les 167 propriétés raccordées, 107 ont bénéficié de ce procédé, principalement sur Saint-Piat mais aussi Mévoisins pour Chimay et les propriétés situées en contrebas de la voie publique. Sur Saint-Piat, les travaux ont été confiés à l'entreprise SARC.

L'ancienne station située sur le terrain du syndicat du centre aéré de Changé a été déviée avec passage à 3 mètres sous la rivière à hauteur de la nouvelle unité et détruite, les 120 abonnés de Grogneul et Changé rejoignant le nouveau réseau.

Le bilan des 4 ans d'études et de plus d'un an de travaux pour la première tranche s'est concrétisé par le raccordement de 167 abonnés représentant 167 cas particuliers, 167 susceptibilités donc, pour les élus chargés du dossier d'innombrables heures de bénévolat, de disponibilité et d'opiniâtreté passées à tenter de rassurer voire de convaincre des sensibilités parfois peu réceptives aux arguments avancés et quelquefois même nettement agressives.

C'est fait et c'est une bonne chose pour tout le monde.

L'extension du réseau pour la deuxième tranche est d'ores et déjà en cours d'étude par les élus des deux communes et du syndicat qui entameront le dialogue avec les usagers concernés après délimitation définitive du zonage.

Henri LAIZÉ,
Délégué du Syndicat des Eaux
de St Piat /Mévoisins.

Regroupement Pédagogique Intercommunal

L'amicale des communes du RPI vous invite à son Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 7 septembre 2007 à 20h30 à la salle polyvalente de Chartainvilliers, pour vous présenter son bilan et ses activités.

Nous vous attendons nombreux et espérons de nouveaux membres pour nous aider à animer nos villages et à proposer des activités aux enfants et aux adultes. Les inscriptions pour nos différentes activités (danse, théâtre, musique, yoga, fitness, entraînement footing, ...) auront lieu le samedi 8 septembre 2007 à l'école de Saint-Piat de 14h à 16h.

En attendant ces dates importantes pour notre association, tous les membres du bureau de l'Amicale vous souhaitent de très bonne vacances d'été.

Association des Parents d'Elèves du R.P.I.

Association de parents d'élèves indépendante, l'A.P.E. participe à la vie de nos villages et apporte son soutien et son aide aux enfants et à l'école.

Grâce à nos nombreuses actions, nous contribuons, au fil des ans, au financement des classes découvertes et à l'achat de matériel. Ainsi, chaque année, nous organisons un loto et un concours de dessin qui remportent toujours un franc succès auprès des petits et des grands. Depuis 2 ans, un concours de pétanque est également organisé.

Mais avant tout, nous sommes à votre écoute. Nous œuvrons pour une convivialité et une meilleure communication entre parents, enfants, enseignants et élus.

Courant septembre 2007, nous invitons les parents d'élèves à venir nous rencontrer à notre assemblée générale. Tous les parents volontaires sont les bienvenus pour nous aider dans notre action. Venez nous rencontrer.

APE du RPI
Mairie de Saint-Piat
28130 SAINT PIAT

Tél. 02.37.32.45.02
dp.meunier@orange.fr

La Bibliothèque Municipale

L'année scolaire 2006/2007 a vu l'équipe de la bibliothèque s'agrandir de deux personnes, ce qui a permis de reprendre les activités d'animation pour les scolaires le mardi. Les élèves de CP et de maternelle ont ainsi découvert tout au long de l'année contes et albums en rapport avec les saisons et les thèmes abordés en classe. Les apprentis lecteurs ont aussi appris à ranger les livres par catégorie et ont eu une toute première initiation à la recherche documentaire.

L'intérêt des enfants pour les animaux et les bandes dessinées a poussé l'équipe à acheter des ouvrages récents et plus adaptés. Ces derniers ainsi que quelques albums et romans jeunes seront disponibles à la rentrée scolaire. Un catalogue pour les jeunes est également en cours de réalisation.

Un grand travail reste à accomplir pour rendre la bibliothèque de notre village encore plus vivante et accessible au plus grand nombre. Il manque pour cela des bénévoles car l'équipe va de nouveau se réduire à partir de septembre prochain : repos bien mérité pour les unes, reprise d'emploi ou accouchement en vue pour les autres !

Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues ! Bonne lecture et bon été !

L'équipe des bénévoles.

Les Livres

Le fond de la bibliothèque est encore modeste mais généraliste. Les bénévoles s'efforcent actuellement de l'équilibrer selon les différentes catégories. Elles utilisent pour cela les dons, les prêts de la Bibliothèque Départementale de Prêt d'Eure et Loir (B.D.P.) et achètent les ouvrages essentiels grâce à la subvention annuelle accordée par la Mairie de Saint-Piat. Les adultes peuvent ainsi trouver à la bibliothèque des romans de tous genres, des biographies et des témoignages, des documentaires et des bandes dessinées. L'achat de livres à gros caractères est aussi prévu. L'espace jeunesse quant à lui est constitué d'albums, de documentaires, de livres d'activités et de bandes dessinées (avec très prochainement quelques mangas).

Les activités

Depuis la rentrée scolaire 2006, les animations à destination des classes visitant la bibliothèque ont repris. Elles vont de la simple lecture d'une histoire à des activités de recherche, d'expression et de découverte plus approfondie du livre. Les thèmes sont souvent choisis en fonction des fêtes, des saisons et du programme suivi par les enseignants. Ces activités sont, de façon générale, assurées par des bénévoles de la bibliothèque, mais il est possible, grâce au partenariat avec la B.D.P. que des conteurs et d'autres intervenants extérieurs soient ponctuellement sollicités.

Nos partenaires

La bibliothèque vit grâce au soutien de la Mairie de Saint-Piat, à qui appartient les livres. La B.D.P. quant à elle, en plus du prêt, offre régulièrement l'opportunité aux bénévoles de se former. Elle intervient également lors de travaux ponctuels mais difficiles comme le désherbage ou la cotation en apportant conseils et main d'œuvre.

Les dons

Ils sont toujours les bienvenus ! Nous devons cependant vous avertir que vous ne trouverez pas systématiquement tous les livres donnés en rayon. Pour offrir un service de qualité, la bibliothèque se doit en effet de trier les ouvrages en fonction du fond déjà existant, de l'état et de l'intérêt des ouvrages. Les livres non utilisés sont alors donnés à des fins caritatives.

Horaires d'ouverture

| | |
|--|-----------------------|
| Mardi Réservé aux classes de l'école | 9h – 12h 14h – 17h |
| Mercredi Tous publics | 14h – 17h |
| Samedi Tous publics | 11h30 – 12h30 |

Votre avis nous intéresse !

Afin de mieux servir les lecteurs, l'équipe de la bibliothèque a besoin de vos remarques et de bénévoles supplémentaires pour les aides ponctuelles (classement et entretien des livres, animations exceptionnelles, ...) ou régulières (accueil des classes, éventuelle informatisation)

Bibliothèque de Saint-Piat

Place René Quentin
28130 SAINT-PIAT

Tél. : 02.37.32.35.24
Aux heures d'ouverture

Jean-Baptiste CARNIS a décroché sa ceinture noire

La Présidente du club de judo de l'Union des Clubs de l'Entente Sportive de Maintenon-Pierres est comblée car son club se porte bien et vient de recevoir sa 14^{ème} ceinture noire. Une victoire qui lui tient particulièrement à cœur puisque c'est son fils Jean-Baptiste CARNIS qui vient de la décrocher à 16 ans. Mardi soir, le jeune garçon était mis à l'honneur. Jean-Baptiste a débuté le judo à 5 ans. Aujourd'hui, il mène de front sa carrière de judoka et souhaite devenir pompier professionnel. Mais il a aussi la sagesse de poursuivre ses études qui le conduiront à un Bac de sciences techniques et matériaux de génie. En attendant, il est prêt pour affronter la ceinture noire 2^{ème} dan.

Source : Echo Républicain

Jean-Baptiste CARNIS et sa maman

Chasse – Pêche

Une sympathique manifestation a eue lieu à la Mairie de Saint-Piat courant mars.

En effet, notre député et maire de Chartres, Jean-Pierre GORGES, dans le cadre de sa réserve parlementaire a remis au Président de la Société de Pêche de Saint-Prest/Jouy/Saint-Piat et ses environs une enveloppe de 4.000 €uros destinée à l'aménagement d'une frayère à brochet au lieu-dit "Les Martels" à Saint-Piat.

Nous constatons une fois de plus tout l'intérêt que porte notre député au monde rural, étant lui-même un pêcheur chevronné.

Un grand merci à Gérard BRUYEZ, Vice-président de la Société de Pêche qui s'est occupé du montage du dossier. Cette manifestation s'est terminée autour d'un buffet campagnard.

Alain LEBAILLE
Conseiller Municipal.

Curiosité

Saviez-vous qu'il existe un fromage portant le nom de notre commune ?

Vous pouvez le trouver dans le Nord de la France, plus précisément à la Ferme du Vinage à Roncq. C'est un fromage fermier au lait cru de fabrication artisanale.

Pour les personnes intéressées voici les coordonnées :

Tél. 03-20-94-60-67 - Internet : www.fermeduvinage.com

"LA ROUTE DU BLE" UN CIRCUIT DE DECOUVERTE DU TERRITOIRE

Lancée en 2002 sur l'initiative de Philippe LIROCHON (actuel président de la Chambre d'Agriculture) dans le Pays de Beauce, puis, en 2003 dans le Pays Dunois, "la route du blé" poursuit son chemin en Pays Chartrain en allant d'Illiers-Combray au Gué de Longroi.

"La route du blé" est une route thématique tout d'abord orientée autour du monde agricole.

L'objectif est de donner aux agriculteurs la possibilité de faire partager leur métier, leur amour de la terre, le respect qu'ils portent à l'environnement. Ceux-ci souhaitent aussi valoriser leur rôle dans l'aménagement et l'entretien de l'espace rural.

Les agriculteurs veulent également affirmer les performances et le dynamisme des filières agricoles et agroalimentaires, valoriser leurs savoir-faire, faire connaître leurs méthodes et leurs technologies modernes, mais aussi communiquer sur la diversité de leurs productions et de leurs apports non seulement à l'industrie agroalimentaire mais également au secteur touristique.

A ce sujet, "la route du blé" est également orientée autour de la découverte du patrimoine de chacun des pays traversés. Pour faire connaître le territoire de Beauce, les différents Pays se sont associés pour élaborer un guide intitulé "Beauce : la route du blé" qui recense la plupart des richesses de chaque territoire, notamment celles du Pays Chartrain avec une répartition en trois secteurs : la Beauce de Marcel Proust, la Beauce Chartraine et la Beauce de la vallée de l'Eure au Val de Voise.

Par ailleurs, pour faire vivre et connaître les territoires, des manifestations sont organisées chaque week-end de mai à octobre avec en point d'orgue la fête de "la route du blé" le dernier week-end de juin. Le détail des manifestations est disponible au secrétariat de la Mairie.

A découvrir autour de Saint-Piat

Jouy : 02-37-98-55-27

Musée « L'agriculture à Jouy au temps des chevaux à travers les objets et les outils »

Epernon : 02-37-83-61-47

Conservatoire des Meules et Pavés

Houx : 02-37-32-31-78

Atelier Giraudon Plasse Lecaisne « Tissage et tradition en Beauce »

Alain LEBAILLE,
Conseiller Municipal.

Le SIRMATCOM et le SITREVA à l'heure des débats d'orientation budgétaire 2007

Si l'action des collectivités territoriales est principalement conditionnée par le vote de leur budget, leur cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions. Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue la première étape devant l'assemblée du Conseil Syndical, celle du SIRMATCOM (31 communes soit environ 37.000 usagers représentés par une cinquantaine de délégués) s'étant tenue le 12 mars à Saint-Piat.

Dans le cadre de la section de fonctionnement de ce syndicat, les charges les plus représentatives sont constituées :

- des frais de collectes (OM en porte à porte, tri sélectif en porte à porte, collecte du verre en colonnes d'apport volontaire ainsi que des papiers journaux pour les communes munies de réceptacles, végétaux en bacs d'apport volontaire et collecte des encombrants sur rendez-vous à dates fixées par calendrier) qui ont été estimés à 1.136.000 € ;
- des coups de déchetterie (hauts de quai (gardiennage) et bas de quai (transport et traitement) estimés à 1.679.300 € ;

Concernant les apports dans les 4 déchetteries du syndicat (Pierres, Harleville, Nogent et Droue) il est à noter sur 2006 une progression de 11 % concernant le tout-venant (3.150T), une stabilité pour les gravats (3.650T), le bois (1.200T) et les végétaux (1.000T) alors que les métaux sont en baisse légère (200T).

- de la participation aux traitements (incinération des OM à l'usine de Ouarville, traitement du verre, des journaux, magazines, végétaux) estimés à 1.954.905 € ;
- de la participation au déficit passif du SITREVA soit 490.360 € pour 2007 (il est rappelé que le SITREVA, syndicat secondaire regroupant le SIRMATCOM et les SITCOM de Rambouillet, d'Auneau et de l'Hurepoix, présentait au 1^{er} janvier 2003 un déficit de 11.509.000 €. Selon un strict plan de redressement adopté en 2005 et courant jusqu'en 2009, en 2007 le déficit reporté, donc à solder sur deux années, a été ramené à 2.803.550 €. Entre janvier 2003 et décembre 2006, le SITREVA a donc consacré 14.116.641 € à la résorption de son déficit de fonctionnement et au remboursement de sa dette).

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 5.500.000 €.

Section recettes de fonctionnement : les recettes proviennent essentiellement de la perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (4.745.820 € en 2006), celles constituées des subventions d'Eco-emballages et autres filières devant se stabiliser.

Pour 2007, le souci des délégués, tout en respectant les équilibres financiers, est de poursuivre la tendance de réduction de cette taxe qui pour 2006 avait été ramenée à 21,5 % après avoir culminé en 2003 à 26,8 %.

A ce jour l'exécutif, le bureau du SIRMATCOM, la commission des finances et l'ensemble des délégués gèrent une situation financière redevenue saine. La dette du syndicat est faible (431.437 € en 2007 pour 1.421.251 € en 2003).

Concernant la collecte en général sur la commune, vos élus, délégués au SIRMATCOM par la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées, sont à votre disposition sur rendez-vous en mairie.

Henri LAIZÉ,
Conseiller Municipal,
Vice-président SIRMATCOM.

DU BON (et mauvais) EMPLOI DES BACS A VEGETAUX EN APPORT VOLONTAIRE

Afin de rendre service aux personnes n'ayant pas les moyens matériels de se rendre à l'une des 4 déchetteries du Syndicat, le SIRMATCOM a placé dans les communes en ayant fait la demande, des bacs à végétaux en apport volontaire destinés uniquement à la dépose, sans sacs plastiques, des produits de tonte et de petits végétaux.

3 de ses bacs ont été installés sur la commune de Saint-Piat :

- 1 dans le virage avant le pont menant à Soulaire en face de la ZI ;
- 1 dans le virage de Changé près de la colonne à verre ;
- 1 au pied du château d'eau de Grogneul.

Si ces deux derniers ne posent aucun problème, celui face à la ZI est constamment souillé par le dépôt sauvage d'ordures ménagères, de verres, ferrailles et autres (quand ce n'est pas de cassettes pornographiques) ce qui pollue la collecte des 31 communes du Syndicat et porte le prix du traitement de la tonne de l'ensemble de 37 € à 75 € à cause de la nécessité de faire un tri supplémentaire. Ce n'est pas supportable car il s'agit de l'argent des contribuables.

Ce bac a donc été retiré et sera redéposé si un nouvel emplacement plus sécurisé est trouvé et ensuite respecté.

Henri LAIZÉ.

Il est a rappelé que les poubelles d'ordures ménagères (ramassage le jeudi matin) ainsi que celles du tri sélectif (ramassage tous les 15 jours le jeudi matin) doivent être sorties le mercredi en soirée et rentrées dès que possible après le passage des ripeurs, ceci par mesure de sécurité et de respect du bien-vivre des riverains.

Jean-Pierre BINET,
Maire.

V.T.T. LES GARENNES – SAINT PIAT

La saison 2005/2006 se termine bien pour les GARENNES. Ils ont remporté de nombreuses coupes (voir photo ci-dessous) ainsi qu'un splendide trophée à remettre en jeu en 2007.

Dans les randos V.T.T., il n'y a pas que des coupes, un superbe V.T.T. a été offert à Bernard ROCHER par INTER SPORT de Dreux au cours de la randonnée organisée pour les brûlés de France.

Les habitudes ne changent pas :

- une sortie par mois dans les départements limitrophes (environ)
- le dimanche matin à 9h00 à la gare de Saint Piat.

Contact : Bernard – 02-37-32-34-39

Didier LIVA,
Président.

ATELIER DJEMBE

Un instrument idéal pour un expérience musicale, composé du minéral, du végétal et de l'animal, le djembé est pourvu d'un incroyable éventail de sonorités, d'une puissance exceptionnelle et provoquant d'exaltantes sensations.

Cet atelier propose une approche vivante de la musique à travers un jeu polyrythmique et polyphonique tout en restant ludique, exercices et techniques fondamentales, coordinations, indépendances et solo constituent le jeu permettant de ressentir le rythme physiquement et instinctivement, afin de s'exprimer individuellement pour se faire plaisir collectivement.

Abandonnez-vous aux rythmes et laissez parler vos mains.

A vous de jouer maintenant !

Chaque être a quelque chose à exprimer, mon but est de le réveiller.

Atelier ouvert dès à présent à partir de cinq ans (sans limitation d'âge), du néophyte au confirmé.

TRIBAL DRUM

C'est une invitation au voyage auditif et culturel explorant un univers hybridé de musiques urbaines hétéroclites, ethniques et industrielles, où les sons et les bruits sont organisés dans une fusion de percussions, d'objets détournés et d'instruments dérivés.

Une alchimie de sonorités diverses pour une véritable transe 100 % instrumentale, authentique et actuelle.

Composition : bidon, casserole, bonbonne d'eau, boîte de conserve, baril, poêle, bouteille de gaz ainsi que djembé, gongs, didgeridoo, balafon, hang, tambours d'eau, batterie et percussions des 4 coins du monde...

Abandonnez-vous aux rythmes et laissez parler vos mains.

A vous de jouer maintenant !

Atelier ouvert dès à présent du collégien au retraité et du néophyte au confirmé.

Niko : 06.73.27.83.27

Musicien et professeur de musique

ETAT CIVIL de l'année 2006 et du 1^{er} janvier au 15 août 2007

Ils ont dit "oui"

en 2006

- CHOPIN Christian et PIECHURSKI Nicole, le 8 avril.
- LACAZE Frédéric et DUVERGE Magali, le 3 juin 2006.
- BINET Romuald et HARNAY Harmonie, le 3 juin.
- PETIT Frédéric et ISAMBERT Virginie, le 23 juin.
- MONTIGNY Richard et GRANGER Nathalie, le 9 septembre.
- DHUIT Dominique et HARNAY Monique, le 9 décembre.
- EDDERCHI Mohamed et LE BRAS Annick, le 16 décembre.

du 1^{er} janvier au 15 août 2007

- BREHON Olivier et LUQUET Angélique, le 28 juillet.
- PEREIRA DE SOUZA Manuel et ROSTRENN Amélie, le 28 juillet.
- BAUMANN Daniel et JACOB Sonia, le 4 août.

Félicitation aux heureux parents

en 2006

- HEGO Débaoura Paulette Françoise Laura, Le Coudray - 3 février.
- FERNANDES-DIAS Clémence Julie, Dreux - 16 mars.
- BRULAIRE Marilou Noé, Le Coudray - 29 mars.
- MOREAU Even Michel Marcel, Le Coudray - 27 juin.
- LESCAUDRAY DE MANEVILLE Clément Marie Laurent, Le Coudray - 26 juin.
- HALLIER Jérémie Nathan Sébastien, Paris 17^{ème} - 30 juillet.
- DESCHAMPS Jules Claude Yves, Mainvilliers - 1^{er} août.
- ABASA Héloïse, Patricia, Claudine, Le Coudray - 4 septembre.
- CLAUZURE Lise-Esther Juliette, Le Coudray - 7 septembre.
- BAUDRY Joséphine Chantal Hélène, Le Coudray - 18 décembre.

du 1^{er} janvier au 15 août 2007

- POREE Dorine Gabriel Céline, Le Coudray - 4 janvier.
- FOUQUET Lucas Joaquin Jean, Le Coudray - 7 janvier.
- JULIEN Lou-Anne Erika, Le Coudray - 12 mars.
- PIZETTE Charlotte Claudine Yvette, Le Coudray - 27 juin.
- GAUTIER Nils Antoine, Le Coudray - 10 août.

Nous ont quitté

en 2006

- ARRONDEAU Claude André le 27 décembre 2005.
- MIHAJLOV Michel le 23 janvier.
- BOIVIN veuve BOEHRER Armande Marguerite le 30 janvier.
- MELEARD Michel Pierre Roger le 24 mars.
- PANTEL Fabien Fernand François le 21 avril.
- LAIGNEAU Jean Georges le 8 octobre.
- BRISSON Giséle Renée le 27 octobre.
- GARNIER veuve ALBERO Geneviève Louise le 28 octobre.
- BALU épouse DUCASSE Pierrette le 15 décembre.
- LEROY veuve DE BOEVER Geneviève Marcelle Adèle le 27 décembre.

du 1^{er} janvier au 15 août 2007

- GUIGNOLLE Maurice Ernest Emilien le 21 janvier.
- CAGNIART René Camille le 13 mars.
- BLANC veuve BRUNET Denise Germaine le 5 mai.
- LEVEILLARD Jacques Robert le 21 juin.
- LEGRAND épouse LEVEILLARD Maryse Jeanne le 12 juillet.
- LEROY épouse SAUVAGE Eliane Annie le 2 août.
- CHOTARD Robert Jean le 9 août.